

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 06 MARS 2020

## DECISION D'EXTENSION DE PERIMETRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (Département de la Seine-Maritime)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :	Délibération du Conseil Communautaire du 2 novembre 2020 demandant l'intervention de l'EPF pour l'acquisition, la constitution d'une réserve foncière qui sera intégrée au Programme d'Action Foncière de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole et s'engageant au rachat du bien dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle cadastrée section B n°191, 16 route d'Angerville, sur la Commune de MANEGLISE, pour une contenance de 594 m <sup>2</sup> .
POS/PLU :	Zone Ua PLU de la commune de Manéglise (approuvé le 17 juillet 2017) : zone pour espaces bâtis de moyenne densité du centre bourg. L'habitat constitue la vocation principale de ce secteur, qui mêle formes urbaines en lotissements et tissu plus ancien.
PROJET :	Projet de réalisation de résidence locative en partenariat avec la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, l'EPF Normandie et le bailleur social Alcéane sur la parcelle cadastrée B n°541 pour la création de 7 logements locatifs. L'extension de périmètre à la parcelle attenante permettra l'augmentation de la capacité et la typologie de logements, pour un total de 12 appartements.
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	23 juin 2021 – Avis favorable
PROPRIÉTAIRE :	Françoise LECALIER (KROTKI)
ÉVALUATION DOMANIALE :	Inférieur au seuil de consultation des domaines
IMPUTATION :	921 037 – PAF Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole - MANEGLISE « Route d'Angerville »  Enveloppe initiale 167 000 € + augmentation enveloppe nouvelle : 175 000 € = Enveloppe nouvelle : 342 000 €

Cette décision vaut avenant au Programme d'Action Foncière de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

L'Adjoint au Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales,  
en charge du pôle "Politiques Publiques"

 06 JUL. 2021

**Dominique LEPETIT**

Rouen, le 05/07/2021  
Le Directeur Général de l'EPF Normandie,

*Gilles Gal*